Djihadistes libérés : « on peut garantir la sécurité des Français » assure Nicole Belloubet

écrit par François des Groux | 27 février 2020



Photo: Ludovic Marin / AFP

.

« Ce qui nous pend au nez, c'est un attentat commis par un individu libéré par la justice antiterroriste » s'alarmait l'avocat Thibault de Montbrial (<u>Europe 1</u>)

Mais non, mais non ! Car Nicole Belloubet l'assure : les 43 djihadistes libérés en 2020, ainsi qu'une soixantaine d'autres en 2021, seront étroitement contrôlés et surveillés par la justice et les services de renseignement.



Par exemple, Flavien Moreau est le premier djihadiste libéré : il est sorti de prison lundi 13 janvier.

D'origine sud-coréenne, adopté très jeune, il s'était converti à l'islam avant de se radicaliser puis de partir en Syrie. Arrêté en janvier 2013, il avait été condamné à 7 ans de prison.

Il est désormais dans la nature.

Mais pas de panique ! Même si Flavien Moreau est toujours considéré comme radicalisé et dangereux, il devra pointer quotidiennement et bénéficiera d'un « suivi renforcé de la part des services d'insertion et de probation » (Le Figaro)

« Qui pourrait croire que de tels individus, mus par la haine de la France, et désormais libres, ne représentent pas un immense défi pour la sécurité nationale ? » s'interrogeait le député Guillaume Larrivé (20 Minutes)

.

Tss, tss ! Pourquoi ne pas faire confiance en la justice de notre pays et à son vigilant ministre ? Car Nicole Belloubet, peut-être <u>future présidente de la Cour des Comptes</u>, précise qu'ils feront l'objet d'une observation « très précise » de la part des services de renseignements.

Une observation qui durera, pour Flavien Moreau, précisément « 11 mois et 18 jours car elles sont assises sur les réductions de peine qu'il a pu obtenir quand il était en détention » (Europe 1).

.

Et après ?

Et bien après, la justice et la DGSI auront autre chose à faire : par exemple, rapatrier les djihadistes encore aux mains des Kurdes car, souligne la Garde des Sceaux, « On ne va pas avoir cinquante solutions : soit on va les rapatrier car on considère qu'il vaut mieux qu'ils soient sous contrôle français, soit ils s'évaporeront… Avec les risques que cela suscite » (20 Minutes).

Il vaut donc mieux qu'ils s'évaporent de France plutôt que de Syrie. Nous voilà rassurés.



Nicole Belloubet reste très attentive au droit des djihadistes.

Nous pouvons sans doute progresser pour garantir la sécurité des Français », a-t-elle poursuivi avant d'ajouter qu'il fallait « en même temps veiller aux équilibres prévus par la Constitution » (La Voix du Nord)

Et si défendre et protéger Mila n'était pas sa priorité, elle tenait à rassurer un Français autrement plus menacé.

"Dans une démocratie, la menace de mort est inacceptable (...). L'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience, c'est grave, mais ça n'a pas à voir avec la menace (de mort)", avait déclaré la ministre de la Justice le 29 janvier sur Europe 1.

Source : RTL

Nicole Belloubet () (i) NBelloubet - 14 févr.
Tout mon soutien à Benjamin Griveaux et à sa famille.
Ces méthodes sont indignes de la vie politique.

Source : Twitter